

Syndicat mixte
pour la collecte
et le traitement
des ordures
ménagères
de la région de
Nogent-le-Rotrou



le journal du SICTOM

39 communes pour 32 878 habitants (INSEE 2016)
connue au 01/01/2019

SOMMAIRE

Page 1

- Le mot du Président
- Une nouvelle ambassadrice du tri
- Collecte des cartouches

Page 2

- Faites du tri dans vos placards !
- Les acteurs de la filière, la collecte, le tri, la valorisation

Page 3

- Rappel des consignes en déchèterie :
- Les autres usagers et les agents travaillant sur le site
 - Les consignes de sécurité et de circulation
 - Les consignes de tri
 - Tarifs des apports pour les professionnels
 - La propreté sur le quai de déchargement

Page 4

- RAPPEL : Reports des collectes
- Laisse Parler Ton Cour Collecte des jouets d'occasion

Feuillet

- Les Rendez-vous Recup
- La tarification incitative
- Feuilles et branchages
- Coût de la gestion et du traitement des déchets
- Comment contribuer à réduire ses déchets

Pour tous renseignements
Veuillez contacter :
Le SICTOM

Hôtel de Ville - 44 rue Villette Gâtée
BP 60189 - 284 01
NOGENT-LE-ROTROU cedex
Tél. : 02 37 29 68 68
Fax : 02 37 29 68 69
www.sictom-nogentlerotrou.fr

LE MOT DU PRESIDENT

Madame, Monsieur,

Le 05 août 2019, Jean-Mathieu MICHEL, maire de SIGNES (Var), décédait, renversé par une camionnette dont les occupants voulaient déposer des gravats en bordure d'une route.

Les dépôts sauvages de déchets que nous constatons malheureusement de plus en plus souvent sont le fait de personnes irrespectueuses de l'environnement et de la législation.

Face à ce véritable fléau, les collectivités mobilisent des moyens humains et matériels dont les coûts sont supportés par l'ensemble des contribuables.

Nos maires sont souvent démunis pour endiguer cette montée des incivilités. Pourtant des articles du code de l'environnement et du code pénal prévoient des amendes de 68 à 1 500 euros, mais les procédures sont longues et peu aboutissent à des condamnations.

Ce qui est incompréhensible, c'est que nos déchèteries sont ouvertes plusieurs jours dans la semaine et que nous y accueillons les habitants de notre Syndicat gratuitement et sans limitation de passages.

De plus les artisans résidant sur le territoire du SICTOM peuvent depuis 2000 déposer leurs déchets dans nos 4 déchèteries. Bien sûr, une participation financière leur est demandée pour couvrir une partie des frais d'enlèvement et de traitement de ces déchets. Je précise que les tarifs, que nous publions en page intérieure, n'ont pas augmenté depuis 2008 !

Le gouvernement s'est engagé à faire évoluer la loi et de nouvelles mesures sur les dépôts de déchets sauvages devraient être annoncées. Espérons qu'elles permettront de lutter plus efficacement contre ces infractions et ces incivilités.

Pour terminer je voudrais attirer votre attention sur les conditions de travail de nos gardiens de déchèterie. Depuis plusieurs mois, certains sont victimes de menaces, d'insultes de la part d'usagers. Nos gardiens sont là pour vous aider, vous conseiller et méritent du respect et de la courtoisie.

□ L'éducation est le seul vaccin contre la violence □

Citation de Edward James Olmos

Bien cordialement,

Le Président du SICTOM de Nogent-le-Rotrou,
Jean Claude DORDOIGNE

Une nouvelle ambassadrice du tri

Depuis septembre dernier, Gypsy PINEAU a intégré l'équipe du SICTOM en tant qu'ambassadrice du tri. Ses missions sont les animations et la communication pour faire évoluer la qualité du tri. Elle aura en charge le suivi des collectes et engagera des actions auprès de la population pour informer des enjeux du tri. Elle vous accueillera également lors des permanences de distribution des sacs jaunes et de vente de composteurs.



Son bureau est situé
au 30 rue Doullay
à Nogent-le-Rotrou.

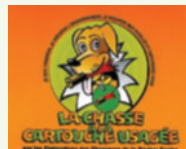
Pour toute demande
d'information sur
les thèmes abordés,
n'hésitez pas
à la contacter au
02 37 29 22 26

Collecte des cartouches

Depuis un an, en collaboration avec la Fédération des Chasseurs de l'Eure et Loir, vous avez la possibilité de déposer vos cartouches VIDES de fusils et carabines, en déchèterie de Nogent-le-Rotrou.

Merci de veiller à bien trier les cartouches en plastique de celles en métal avant de les déposer.

Agissons
ensemble,
pour une
chasse
responsable !



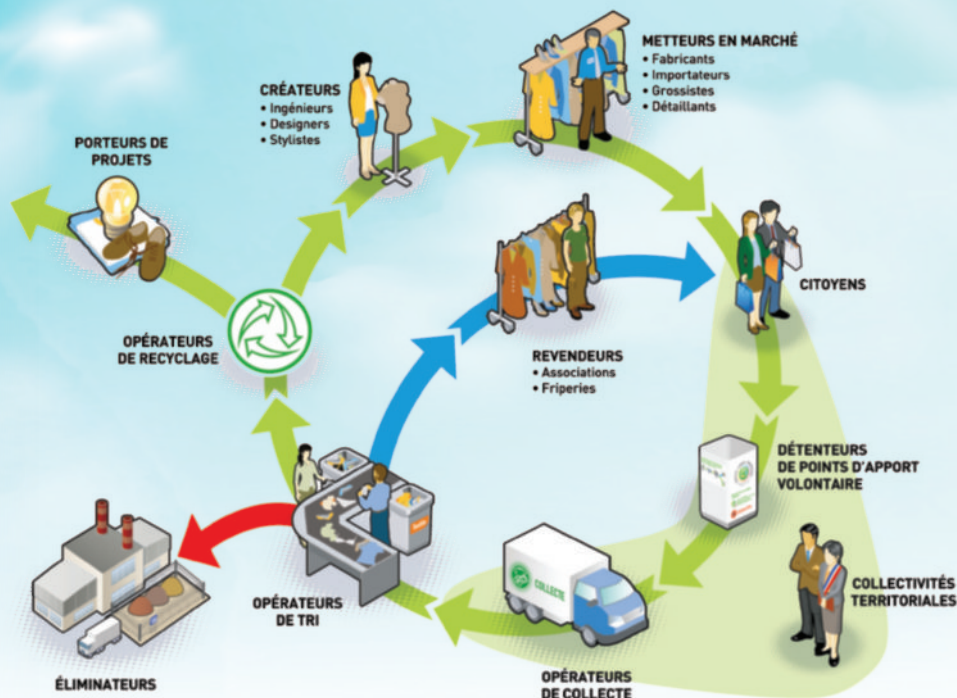
Faites du tri dans vos placards !

Deux opérateurs assurent la collecte des vêtements, linges de maison et chaussures sur notre territoire grâce à leurs bornes, LE RELAIS et ECOTEXTILE.



Trouvez le point de collecte le plus proche sur : www.lafibredutri.fr/je-depose

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE



LA COLLECTE

LE RELAIS

écotextile
Collecte de textile usagé pour le recyclage



Sur le SICTOM, c'est :
38 bornes et 130 780 kg collectés en 2018

Les consignes à suivre :



Vous pouvez déposer :
 Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs en sac fermé et vos chaussures liées par paire. Même usés, ils seront valorisés.



Ne déposez pas d'articles humides.

PETITS VÊTEMENTS
 Bonnets, chaussettes, collants, cravates, écharpes, gants, foulards, layettes, lingerie, maillots de bain



GRANDS VÊTEMENTS
 Chemises, jeans, joggings, jupes, manteaux, pantalons, polos, pulls, robes, sweat shirts, t-shirts



LINGE DE MAISON
 Draps, gants de toilette, nappes en tissu, serviettes, taies d'oreiller, torchons



CHAUSSURES
 Baskets, bottes, chaussures de sport, sandales, tongs, etc



LE TRI



Les textiles, linges, chaussures et autres sont triés en fonction de leur qualité, de leur état et de leur destination (réutilisation en l'état ou recyclage)

LA VALORISATION



Environ 58% sera revendu en friperie. Le reste servira de chiffon à usage industriel, après défibrage transformé en bobine de fil (nouveaux textiles) pour les fibres longues, après effilochage en géotextile (isolation, rembourrage ...) pour les fibres moyennes et après broyage en matière première secondaire (éléments de filtration, articles d'emballage ...).



RAPPEL DES CONSIGNES EN DÉCHÈTERIE

LES VIOLENCES SUBIES PAR LES AGENTS DE DÉCHÈTERIES SONT DEVENUES INTOLÉRABLES !



Les agents de déchèterie ont pour mission première de vous accueillir dans de bonnes conditions et cela ne peut se faire que si le règlement intérieur est appliqué par tous les usagers.

Pour rappel, chaque utilisateur de la déchèterie se doit de respecter :

► Les autres usagers et les agents travaillant sur le site :

Les violences verbales voire même physiques sont malheureusement devenues trop fréquentes depuis quelques temps. De nombreux incidents mettant en évidence ces incivilités ont été répertoriés dernièrement. Les comportements inadmissibles de certains n'ont pas leur place au sein d'un service public. Dorénavant, tout acte malveillant sera signalé en gendarmerie.



► Les consignes de sécurité et de circulation :



Les déchèteries comportent de nombreux risques d'accidents liés à la circulation des véhicules et à l'utilisation des infrastructures.

Bien que signalés par des panneaux, nous vous demandons d'adopter une attitude responsable durant votre présence sur le site : limitation de votre vitesse et respect des emplacements de stationnement, interdiction de fumer, interdiction de monter dans les bennes, interdiction de récupérer tout déchet déposé sur place.

► Les consignes de tri :

Pour mieux vous orienter dans votre geste de tri, les agents de déchèterie peuvent vous demander de faire constater vos apports. Vous serez alors dirigés vers l'emplacement pouvant accueillir vos déchets.

Aussi, tout contenant fermé (sacs, cartons) doit obligatoirement être présenté ouvert à l'agent pour qu'il puisse en vérifier le contenu.



Trop de sacs d'ordures ménagères sont jetés dans les bennes et encombrants ! Vous devez utiliser le bac noir de votre domicile pour ces déchets.

Cette benne n'a pas de filière de recyclage, tout ce qui est déposé dedans sera directement enfoui sur le site de Montmirail (72). Il est donc important de bien respecter les consignes de tri, afin de ne pas y jeter un déchet qui pourrait être valorisé.



Trop d'erreurs de tri dans la benne et cartons ont aussi été recensés dernièrement ! Les cartons doivent être déposés dans cette benne **pleins et vides** de tout contenu. **Le polystyrène ou les sachets plastiques n'étant pas recyclables sont à déposer dans la benne et encombrants.**

Sans parler de l'impact environnemental, les erreurs de tri coûtent très cher à la collectivité et donc indirectement à chacun d'entre nous !

Les petits gestes de chacun peuvent faire le bien de tous.

Les agents de déchèteries veillent à ce que ces principes soient appliqués et peuvent vous les rappeler si besoin pour éviter toutes dérives.

Merci de bien vouloir respecter leurs consignes !

Tarifs des apports pour les professionnels

Les dépôts des professionnels sont payants

	Tarifs	Limitation
ENCOMBRANTS	13,50€/m ³	Pas de limitation
GRAVATS	12,00€/m ³	2 m ³ /semaine
DECHETS VERTS	13,00€/m ³	12 m ³ /semaine
DECHETS TOXIQUES	1€/kg	Pas de limitation



Comme pour les ménages, certains déchets sont refusés en déchèterie pour les professionnels tels que l'amiante, les produits radioactifs, les extincteurs, les bouteilles de gaz, les explosifs, les déchets anatomiques et hospitaliers, les médicaments, les boues de perchloroéthylène, les pneumatiques, etc.

Tarifs inchangés depuis 2008

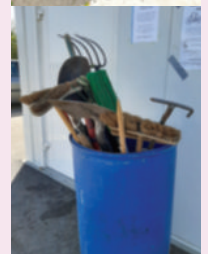
La propreté sur le quai de déchargement

Pour décharger votre dépôt plus facilement et nettoyer après votre passage, il vous est possible d'utiliser des outils sur place (pelle, balais). Vous pouvez les emprunter après en avoir fait la demande auprès d'un gardien qui vous indiquera où les trouver.

Le nettoyage de votre emplacement est obligatoire avant votre départ et les outils empruntés doivent être remis à leur place avant votre départ.



Tout vol de matériel sera signalé



Rappel : Report des jours de collecte

En raison des jours fériés, certains jours de collecte sont modifiés :

- La collecte du **lundi 11 novembre 2019** sera reportée au **mardi 12 novembre 2019** pour : Saint-Denis-d'Authou, Bazouche-Gouet, Chapelle-Guillaume, Marolles-les-Buis, Frétyngy, Coudreceau.
- La collecte du **lundi 11 novembre 2019** sera reportée au **mercredi 13 novembre 2019** pour : Thiron-Gardais, Combres, Happonvilliers, Authon-du-Perche, Saint-Jean-Pierre-Fixe, Béthonvilliers.
- Les collectes des emballages des **mercredis 25 décembre 2019** et **1^{er} janvier 2020** seront reportées aux **vendredis 27 décembre 2019** et **3 janvier 2020** pour : Nogent-le-Rotrou et Margon.
- Les collectes des ordures ménagères des **mercredis 25 décembre 2019** et **1^{er} janvier 2020** seront reportées aux **vendredis 27 décembre 2019** et **3 janvier 2020** pour : Mâle et L'Hermitière.
- Exceptionnellement **mercredi 25 décembre 2019** la collecte du verre sera reportée au **samedi 28 décembre 2019** pour : Nogent-le-Rotrou.



"Laisse parler ton cœur !"

En partenariat avec **Eco-Systèmes (ESR)**, le **SICTOM** met en place le projet **"Laisse parler ton cœur"** qui a pour but de **collecter des jouets d'occasion en bon état**. Ces jouets seront ensuite redistribués : pour moitié aux Resto du Cœur de Nogent-le-Rotrou et l'autre moitié sera donnée à la Ressourcerie de Nogent-le-Rotrou, pour être revendu à prix solidaire.

Les jouets collectés peuvent être des jeux de construction, de société, en bois, peluches, poupons, jouets électriques... Ils doivent être en bon état et complets. La collecte aura lieu du **16 au 24 novembre 2019**, durant la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)** sur le territoire du SICTOM. Chaque point de collecte possèdera un bac de dépôt (comme sur l'illustration) vous permettant de déposer vos dons.

Ci-dessous, vous trouverez une liste non exhaustive des différents lieux publics pour la collecte des jouets :

- La ludothèque de Nogent-le-Rotrou
- La bibliothèque de Nogent-le-Rotrou
- La médiathèque intercommunale du Val d'Huisne
- La mairie de Val-au-Perche
- La mairie de St-Germain-de-la-Coudre
- La mairie de St-Hilaire-sur-erre
- La mairie de Béthonvilliers
- La mairie de Souancé-au-Perche
- La mairie d'Authon-du-Perche
- La mairie d'Arcisses
- La mairie d'Happonvilliers
- Le cinéma le Rex de Nogent-le-Rotrou
- La déchetterie de Nogent-le-Rotrou
- La déchetterie de Thiron-Gardais
- La déchetterie de Val-au-Perche
- La déchetterie de Charbonnières

Vous pouvez déposer vos dons sur n'importe quel point de collecte même si vous n'habitez pas la commune concernée. Retrouvez la liste complète des lieux de collectes sur le Facebook du SICTOM de Nogent-le-Rotrou, le site internet, et sur les affiches qui seront disposées sur tout le territoire.



Merci d'avance pour votre participation !!



Pour toute information, consultez notre site INTERNET : www.sictom-nogentlerotrou.fr ou le Facebook **SICTOM de Nogent-le-Rotrou**

Partenaires pour la réalisation de ce journal :

